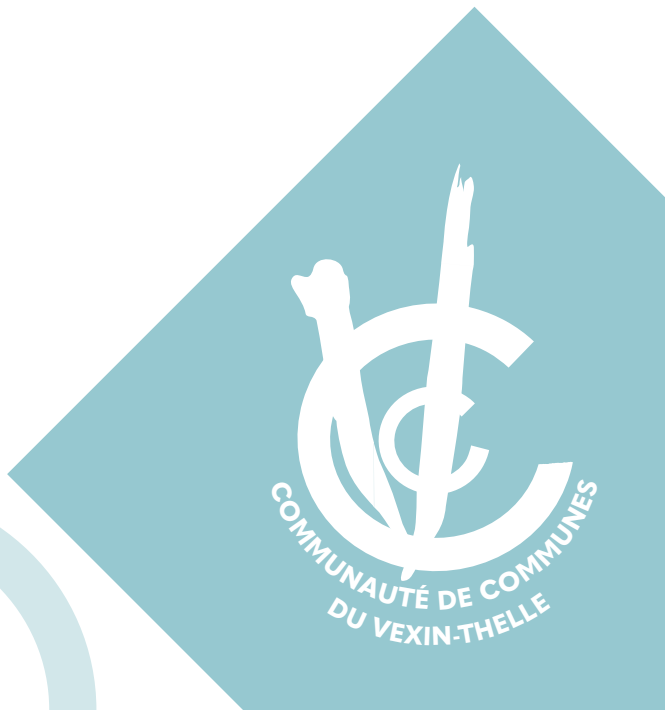
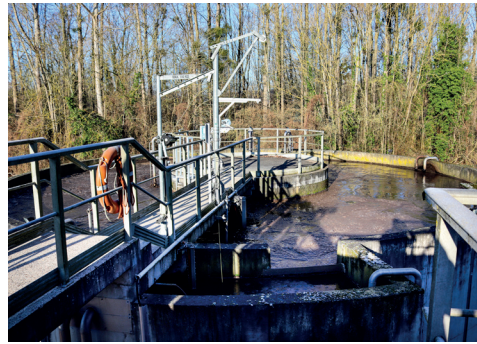


RAPPORT D'ACTIVITÉS



2023



www.vexinthele.fr

SOMMAIRE

LE VEXIN-THELLE	p. 3-4
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	p. 5-6
FINANCES & MARCHÉS PUBLICS	p. 7-8
PÔLE RESSOURCES	p. 9
ACTIONS SOCIALES	p. 10-11
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	p. 12-13
ENVIRONNEMENT	p. 14
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 15
CULTURE	p. 16
SPORT	p. 17
COMMUNICATION	p.18
AQUAVEXIN	p. 19

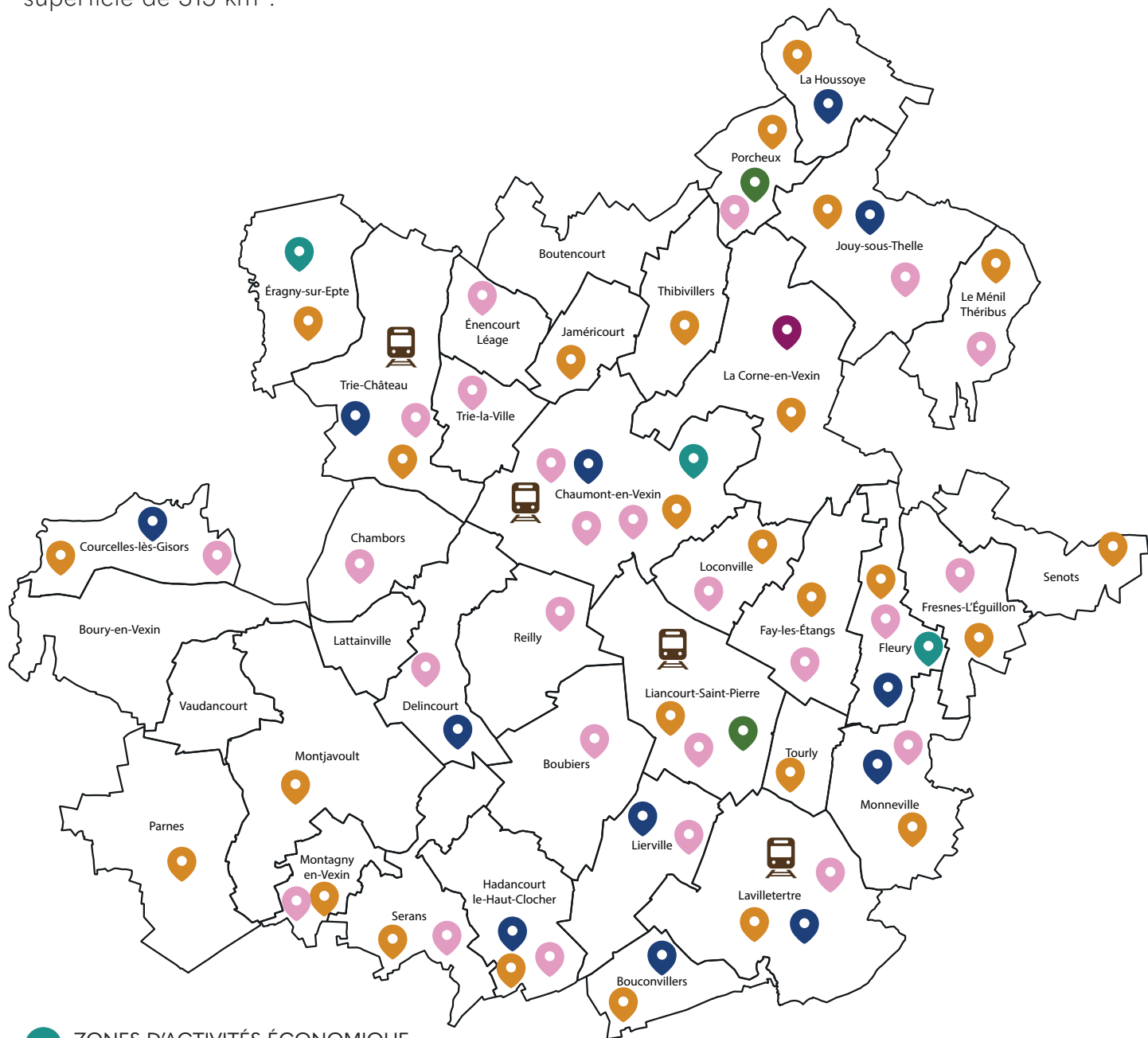
**Rapport d'activités de la Communauté de
Communes du Vexin-Thelle**

COORDONNÉES :
6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
www.vexinthelle.fr
vexinfo@vexinthelle.com

LE VEXIN-THELLE

NOTRE TERRITOIRE, NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT) est située dans le département de l'Oise (60). Elle regroupe 37 communes rurales et compte une population de 20 905 habitants sur une superficie de 315 km².



-  ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE ET ENTREPRISES
-  COMMERCES ET ZONES COMMERCIALES
-  RÉSIDENCE ARTISTIQUE - MAISON AVRON
-  ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
-  CRÈCHES, ÉCOLES ET COLLÈGES
Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont consultables sur le site internet de la CCVT.
-  DÉCHÈTERIES
-  GARES

LE VEXIN-THELLE

NOTRE TERRITOIRE, NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle exerce, à la place des 37 communes membre, obligatoirement 5 compétences à savoir :

- ▶ **Développement économique**
 - Aménagement et gestion des zones d'activités
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités locales
 - Étude de stratégie foncière économique
- ▶ **Aire d'accueil des gens du voyage**
- ▶ **Collecte et traitement des déchets** - *Traitement : compétence transférée au SMDO le 1^{er} juillet 2022*
- ▶ **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**
- ▶ **Aménagement du territoire**
 - Schéma de COhérence Territoriale et de secteur (SCOT)
 - Groupement de commande pour les travaux de voirie

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ▶ **Développement durable**
 - Mobilité
 - Financement de bornes de recharge de véhicules électriques
 - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
 - Étude de planification et programme énergétique territorial (EPE)
- ▶ **Numérique**
 - Très Haut Débit - *Compétence transférée au SMOTHD*
- ▶ **Aménagement du territoire**
 - Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- ▶ **SPANC**
- ▶ **Tourisme** - *Compétence transférée à l'Office de Tourisme Vexin en Pays de Nacre*
- ▶ **Équipements culturels et sportifs**
- ▶ **Habitat, logement et logement social**
- ▶ **Social et petite enfance**
- ▶ **Eau et assainissement** - *Compétence prise par la CCVT au 1^{er} janvier 2023*



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

CONSEILS COMMUNAUTAIRES ET REPRÉSENTATION DES COMMUNES

Les délégués sont répartis de la manière suivante :

- ▶ 7 délégués pour la commune de Chaumont-en-Vexin
- ▶ 5 délégués pour la commune de Trie-Château
- ▶ 2 délégués pour la commune de Courcelles-lès-Gisors
- ▶ 2 délégués pour la commune de Jouy-sous-Thelle
- ▶ 2 délégués pour la commune du Mesnil-Théribus
- ▶ 2 délégués pour la commune de Monneville
- ▶ 1 délégué par commune pour les 31 autres communes

Ainsi 51 délégués composent le conseil communautaire, dont 21 sont membres du bureau communautaire.

6

BUREAUX
COMMUNAUTAIRES

7

CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

280

ACTES
ADMINISTRATIFS

2

CONFÉRENCES
DES MAIRES



BUREAUX COMMUNAUTAIRES

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau et le Président peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant. Ainsi 21 membres composent le bureau communautaire. 6 bureaux communautaires ont eu lieu en 2023.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'EXÉCUTIF

Depuis 2020, les délégués communautaires ont élu 1 Président et 7 vices-président(e)s formant l'exécutif. Ces 8 élus interagissent quotidiennement avec la DGS et se réunissent de façon mensuelle.

- ▶ 1^{ère} Vice-Présidente : Emmanuelle Lamarque, déléguée au développement économique, à l'emploi et à la formation
- ▶ 2^e Vice-Président : Laurent Desmeliers, délégué aux sports
- ▶ 3^e Vice-Président : Sébastien Marie, délégué à l'éducation, à la jeunesse et à l'action sociale
- ▶ 4^e Vice-Président : Pascal Laroche, délégué au GEMAPI, à l'eau, à l'assainissement collectif et non collectif (SPANC)
- ▶ 5^e Vice-Président : Christophe Barreau
- ▶ 6^e Vice-Président : Loïc Taillebrest, délégué à la culture
- ▶ 7^e Vice-Président : Sylvain Le Chatton, délégué au numérique et à la communication.
- ▶ Directrice Générale des Services : Isabelle Martin



FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

COMMISSIONS

Les commissions couvrent les compétences exercées par la collectivité.

Elles réunissent, en moyenne deux fois par an, les délégués et sont ouvertes aux élus municipaux.

Les commissions sont un espace de travail et de concertation et permettent une participation plus large et en amont du Conseil. Les orientations fixées lors des commissions facilitent la prise de décision lors des assemblées.

22

COMMISSIONS

- ▶ Tourisme & Culture : 2
- ▶ Sport : 3
- ▶ Aménagement du territoire : 1
- ▶ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : 1
- ▶ Développement économique : 2
- ▶ Eau & assainissement : 3
- ▶ Déchets : 1
- ▶ Actions sociales : 1
- ▶ Commission d'Appels d'Offres : 8



FINANCES & MARCHÉS PUBLICS

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET ET FAITS MARQUANTS 2023

Grâce à une politique de maîtrise des dépenses publiques, la CCVT dispose d'un budget stable, avec une augmentation de la capacité d'autofinancement (22,4%) et de réduction de l'endettement. Les principaux indicateurs sont positifs, ce qui permet aux élus de renforcer les projets et les actions, tout en maintenant des taux d'imposition maîtrisés.

La CCVT a terminé l'année 2023 avec un excédent financier de près de 4 millions d'euros. Cette bonne santé financière permet de soutenir les actions de la collectivité et d'accélérer la mise en place de projets en faveur du territoire.

Sur l'ensemble des budgets ont été réalisés :

3 101

MANDATS

Les mandats administratifs représentent les ordres de payer une dépense. En 2023, 3 101 mandats ont été ordonnés pour une somme de 20,2 millions d'euros.

1 096

TITRES

Les titres de recettes représentent les ordres de recouvrement d'une recette. En 2023, 1 096 titres ont été recouverts pour une somme de 24 millions d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ▶ Gestion des déchets : 18%
- ▶ Masse salariale/élus : 17%
- ▶ Attribution de compensation : 16%
- ▶ Virement à l'investissement : 7%
- ▶ SMCNV : 5%
- ▶ SDIS : 5%
- ▶ Social : 4%
- ▶ Subventions versées : 4%
- ▶ Frais généraux : 4%
- ▶ Sport & culture : 5%
- ▶ Budgets annexes : 3%
- ▶ FNGIR : 3%
- ▶ Opérations d'ordre : 2%
- ▶ Dépenses imprévues : 2%
- ▶ Urbanisme/PCAET : 1%
- ▶ Assainissement : 1%
- ▶ Développement économique : 1%
- ▶ Frais financiers : 1%
- ▶ NTIC : 1%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FISCALITÉS ET DOTATION DE L'ÉTAT

TOTAL
13 599 000€

EXCÉDENT

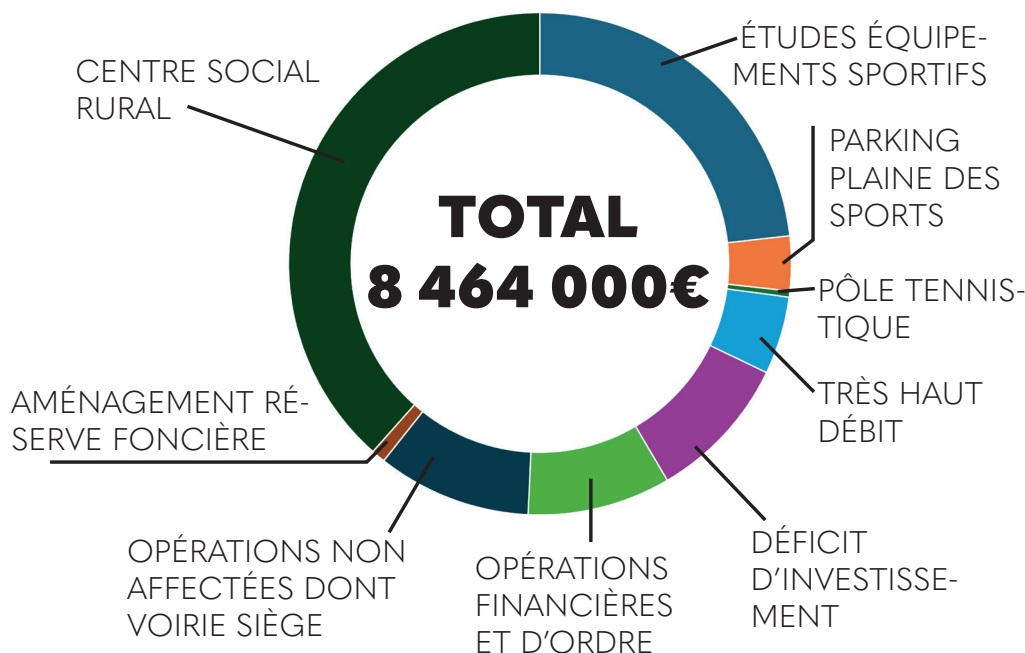
RECETTES ISSUES DES SERVICES
(Social, déchets, assainissement, frais généraux, sport, PCAET et culture)

ATTÉNUATION DES CHARGES ET OPÉRATIONS D'ORDRE

2024 et les années qui suivront seront marqués par de grands projets notamment la construction du nouveau lycée et donc le complexe sportif attendant, c'est pourquoi la CCVT reste très prudente à l'égard de ses dépenses.

FINANCES & MARCHÉS PUBLICS

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- ▶ Centre Social Rural : 29,2%
- ▶ Autofinancement : 22,4%
- ▶ Études équipement sportifs : 13,7%
- ▶ FCTVA : 12%
- ▶ Emprunts : 9,5%
- ▶ Produit de cession : 6,7%
- ▶ Opérations financières et d'ordre : 3,6%
- ▶ Subventions : 1,5%
- ▶ Parking Plaine des Sports : 1,2%
- ▶ Pôle tennistique : 0,2%

LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

- ▶ Construction du Centre Social Rural du Vexin-Thelle
- ▶ Création d'un parking à la Plaine des Sports
- ▶ Réhabilitation du parking de l'espace Vexin-Thelle
- ▶ Études et programmation des aménagements du nouvel équipement sportif adossé au futur lycée

LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS MISES EN ŒUVRE

En 2023, 17 procédures de marchés publics ont été mises en œuvre :

- ▶ 2 concessions de service public (aussi appelées délégations de service public) : contrat à titre onéreux par lequel la CCVT externalise une activité économique en concédant la gestion d'un service public à une entreprise ou un groupement d'entreprise.
- ▶ 1 procédure formalisée (appel d'offres, procédure concurrentielle et dialogue compétitif) : procédure par laquelle la valeur estimée HT du besoin est égale ou supérieure aux seuils européens.
- ▶ 13 procédures adaptées (fournitures, services, études et diagnostics) : procédure par laquelle la CCVT définit ses propres règles dans le respect des principes généraux de la commande publique. Les procédures sont lancées en dessous des seuils européens.
- ▶ 1 groupement de commande opération construction (travaux et prestations intellectuelles) : groupement constitué entre des collectivités afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés.

PÔLE RESSOURCES

LES SERVICES ET EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, pour mettre en œuvre les compétences et les actions de la collectivité, l'équipe politique s'appuie sur une équipe technique et administrative de 39 agents (39 équivalents temps plein – ETP) dont :

- ▶ 29 agents titulaires
- ▶ 10 agents contractuels

Durant l'année 2023, les services se sont étoffés avec l'embauche de 4 agents (création de poste ou remplacement) :

- ▶ Grégoire BRUNEL, agent polyvalent des services techniques
- ▶ Nathalie CHARPENTIER, chargée de mission RH
- ▶ Sébastien CHARROPPIN, technicien SIG/informatique
- ▶ Laurence LEMAIRE, coordinatrice des actions culturelles

39

AGENTS

30

FEMMES

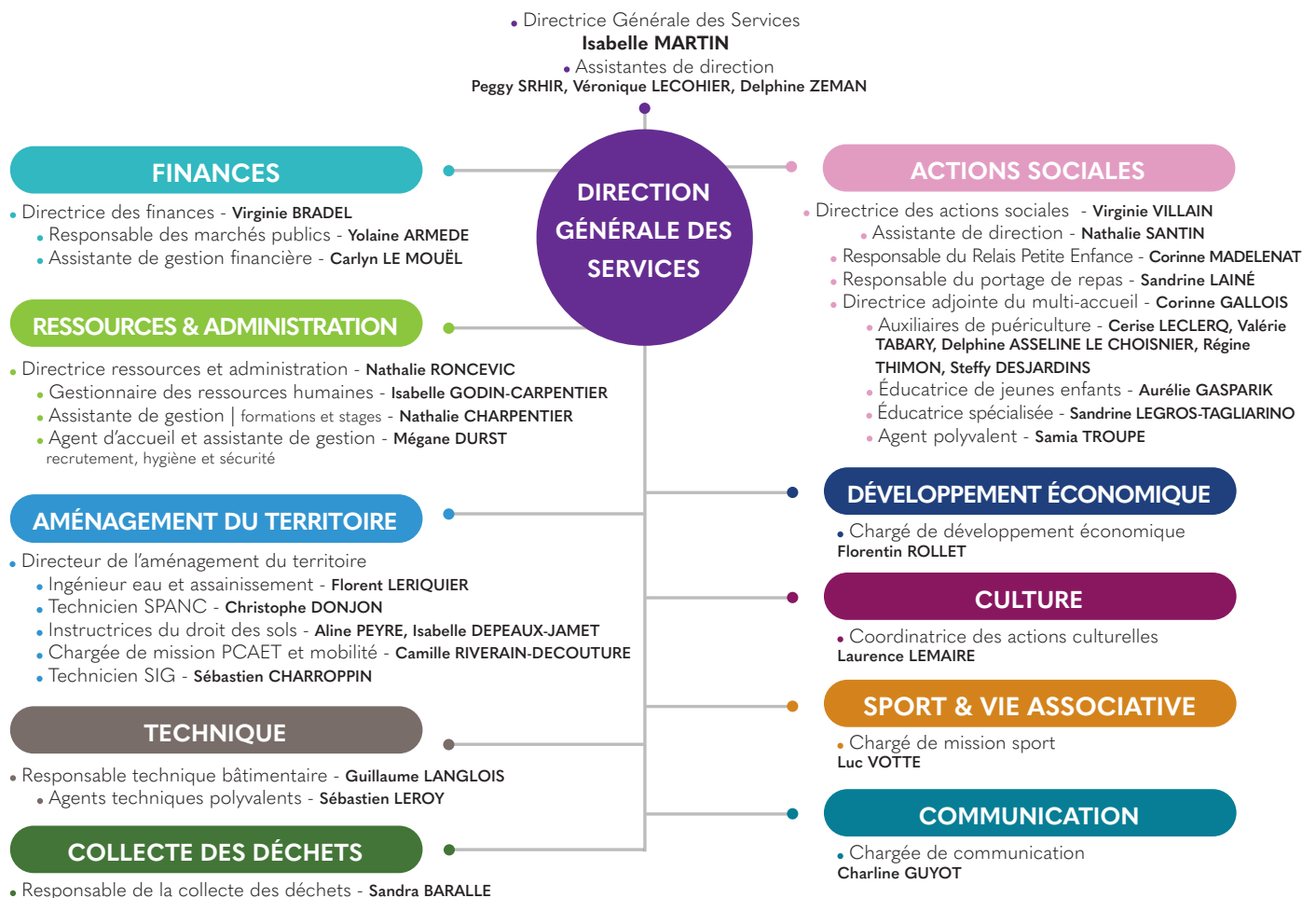
9

HOMMES

44

ÂGE MOYEN

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



ACTIONS SOCIALES

LE MULTI-ACCUEIL «LES FRIMOUSES DU VEXIN»

«Les Frimousses du Vexin», c'est un mode de garde collectif pour les tout-petits, de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée obligatoire à l'école maternelle, sur le territoire du Vexin-Thelle.

- ▶ 20 berceaux
- ▶ Accueil du lundi au vendredi
- ▶ Application du barème de la Caisse d'Allocations Familiales
- ▶ Fourniture des couches et des repas
- ▶ 9 professionnelles qualifiées dédiées aux enfants
- ▶ 3 agents administratifs pour accompagner les usagers dans leurs démarches

En 2023, ce sont 41 enfants qui ont été accueillis dont 2 enfants porteurs d'un handicap, 3 enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et 3 enfants disposant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

1,76€

MOYENNE DU TARIF HORAIRE PAR ENFANT

36 376

HEURES D'ACCUEIL PAR AN

Le multi-accueil c'est aussi : des temps forts récurrents comme le potager participatif, le goûter famille, les ateliers musique, la semaine nationale de la Petite Enfance, la journée portes ouvertes, le soutien à la parentalité...

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE), géré par une animatrice, est un service de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle. C'est un lieu d'informations et d'accompagnement pour les parents, les futurs parents, les Assistants Maternels Agréés (AMA), les gardes à domicile et les personnes intéressées par la profession.

En 2023, le RPE c'est :

117

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

5

MAISONS DES ASSISTANTES MATERNELLES

408

PLACES D'ACCUEIL

Mais c'est aussi et surtout des temps conviviaux, ludiques et pédagogiques pour les petits comme pour les professionnelles : ateliers d'éveils, de motricité, d'éveil musical, de contes et de marionnettes...



ACTIONS SOCIALES

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

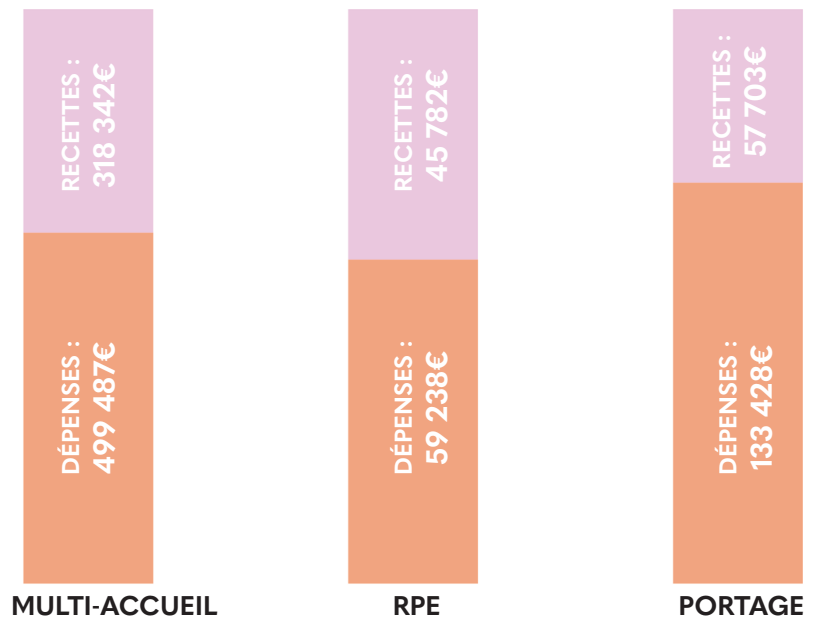
La Communauté de Communes du Vexin-Thelle propose un service de portage de repas à domicile pour ses habitants. Ce service s'adapte aux différents régimes alimentaires des bénéficiaires. Au service des plus de 60 ans, des personnes porteuses d'un handicap, des accidentés temporaires, des femmes enceintes et des artistes en résidence à la Maison Avron. Le portage de repas à domicile plaît sur notre territoire.

- ▶ 10 789 repas livrés
- ▶ 76 bénéficiaires
- ▶ 29 communes desservies
- ▶ + de 45 000km parcourus

LE BUDGET DU PÔLE ACTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES

Les principales recettes du pôle Actions Éducatives et Sociales proviennent des :

- ▶ partenaires : subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et soutien financier du Département de l'Oise.
- ▶ usagers : bénéficiaires du portage de repas et de la garde d'enfant.



LE CENTRE SOCIAL RURAL DU VEXIN-THELLE

Le Centre Social Rural du Vexin-Thelle est une association d'éducation populaire, soutenue par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, qui a pour objectif de favoriser le bien-être des familles et de participer au développement de la vie sociale locale à travers diverses activités socioculturelles.

Le Centre Social c'est :

- ▶ les accueils collectifs de mineurs
- ▶ les activités jeunes
- ▶ le renforcement des liens sociaux et familiaux (prévention, parentalité, etc.)
- ▶ l'accompagnement de la vie associative (mise à disposition de salles et matériels, accompagnement, etc.)

- ▶ l'appui à la vie sociale (bourse aux jouets, repas solidaire, etc.)
- ▶ l'inclusion numérique (ateliers, sensibilisation, accès au droit, etc.)
- ▶ la prévention contre la perte d'autonomie (visites de convivialité, programme d'animations territoriales)
- ▶ l'accès aux services de première nécessité (transports solidaires et collectifs)

29

SALARIÉS
PERMANENTS

27

BÉNÉVOLES

42 129€

RÉSULTAT POSITIF

9%, c'est la part, versée par la CCVT, du total produits du Centre Social Rural en 2023.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE DROIT DU SOL | L'URBANISME

Le travail du service urbanisme porte sur l'instruction des demandes d'autorisations du droit du sol déposées dans les communes et transmises au service de la CCVT. Les deux instructrices réalisent les demandes de pièces complémentaires et les arrêtés nécessaires à la délivrance des autorisations de construction et d'aménagement, elles consultent également l'ensemble des services déconcentrés comme les ABF, le SDIS, la DDT, etc. Le service urbanisme donne également un avis sur les PLU des communes au regard du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Vexin-Thelle.

646

DOSSIERS DE
DEMANDES
D'AUTORISATIONS
D'URBANISME

+

► Suivi de l'élaboration ou révision des PLU de Boutencourt, Chaumont-en-Vexin, Delincourt, Eragny-sur-Epte, Lattainville, Porcheux et Trie-Château.

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

SPANC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Le rôle du SPANC est de :

- Contrôler les installations d'assainissement individuel (*conception, réalisation, diagnostic dans le cadre d'une vente, contrôle périodique de bon fonctionnement*)
- Conseiller et accompagner les usagers
- Protéger les cours d'eau et les nappes phréatiques
- Limiter les pollutions domestiques

463

CONTRÔLES

- Ventes : 190
- Bon fonctionnement : 169
- Exécution : 58
- Conception : 46

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle est compétente en termes d'eau potable et d'assainissement collectif sur la quasi-totalité des communes de son territoire. Pour certaines communes comme Boutencourt, Eragny-sur-Epte, Fresnes-L'Éguillon, Fleury, Jouy-sous-Thelle, Senots, Monneville et Le Mesnil-Théribus, la CCVT est adhérente à des syndicats en représentation de substitution des communes.

En 2023, le service eau et assainissement c'est aussi :

- La passation de deux nouveaux contrats de délégation de service public d'une durée de 10 ans et demi et d'une valeur de 17 millions d'euros.
- La construction d'une usine de décarbonatation au Mesnil-Théribus.
- Les travaux d'assainissement à Chaumont-en-Vexin (rue du Bras d'Or et ru du Moulinet).
- Le changement de la centrifugeuse sur la station d'épuration à Trie-Château.
- Le lancement d'un diagnostic assainissement à Boubiers, Porcheux et La Corne-en-Vexin.
- Le renforcement du réseau d'eau potable à Enencourt-Léage (rue du Moulin et rue du Lavoir).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL ET LA MOBILITÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique sur notre territoire est développée sous 3 aspects :

- ▶ Le lancement de l'étude PCAET en octobre 2022 avec les Bureaux d'Études Médiaterre et Énergie Demain. La stratégie proposée a été approuvée au Conseil Communautaire de décembre 2023.
- ▶ L'animation : en 2023, le service a organisé plusieurs rencontres autour de la transition énergétique afin de sensibiliser les administrés. Les balades thermiques ont permis aux usagers de comprendre l'importance de l'isolation d'un bâtiment, les fresques du climat ont permis d'appréhender les enjeux du changement climatique,... et d'autres animations et ateliers ont été proposés notamment sur les éco-gestes du quotidien.
- ▶ Les permanences mensuelles de l'ADIL60 au sein des locaux de la CCVT ont permis de renseigner une vingtaine de personne sur les aides financières et la rénovation thermique.

MOBILITÉ

Le lancement de l'étude du Plan de Mobilité Simplifié a été effectif en septembre 2022 avec le Bureau d'Études INGETEC. En février 2023, le Comité de Pilotage du projet a validé le diagnostic mobilité.

Du 18 au 23 septembre 2023, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a participé au Challenge Mobilité des Hauts-de-France, ce qui lui a permis de remporter un vélo à assistance électrique que ses agents peuvent utiliser pour se déplacer sur le territoire.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

- ▶ Réalisation de 20 projets cartographiques pour les services internes
- ▶ Élaboration du projet de numérisation des cimetières

INFORMATIQUE

- ▶ Suivi du marché de renouvellement du serveur
- ▶ Gestion du parc informatique et renouvellement de 5 postes

FIBRE OPTIQUE

- ▶ Suivi et mise en place de la nouvelle procédure pour le déploiement du Très Haut Débit (THD) (financement pris en charge à 100% par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).

ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le traitement des déchets et la gestion des déchèteries ont été confiés au Syndicat Mixte du Département de l'Oise. La Communauté de Communes du Vexin-Thelle est désormais compétente pour la collecte des déchets ménagers, sélectifs, du verre et des encombrants.

Le service travaille quotidiennement avec le prestataire de collectes SEPUR pour :

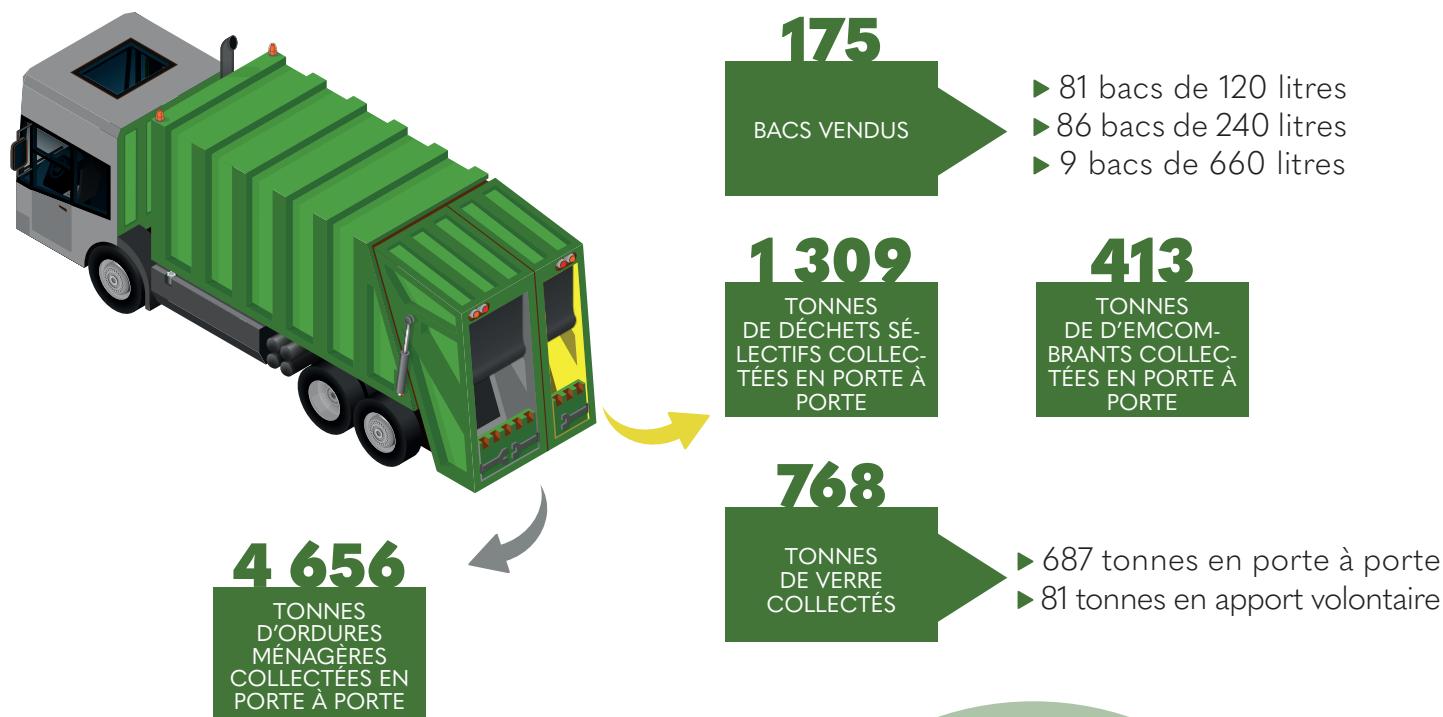
- ▶ La gestion des collectes en cas de travaux
- ▶ Les collectes supplémentaires ou décalées
- ▶ Les oublis de collectes
- ▶ L'optimisation des tournées
- ▶ La gestion et remplacement des bacs

La prévention est l'une des priorités de la collectivité. Le service met en place des mesures en amont des collectes pour réduire au maximum ces dernières (optimisation des tournées, mise en place de bornes de verre en apport volontaire en lieu et place de certains points de regroupement).

La collectivité intervient sur demande dans les classes ou les manifestations avec un stand ludique et interactif.

La CCVT organise la visite du centre de tri du SMDO et de l'unité de valorisation des déchets.

En 2023, la gestion des déchets c'est :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉVÉNEMENTS

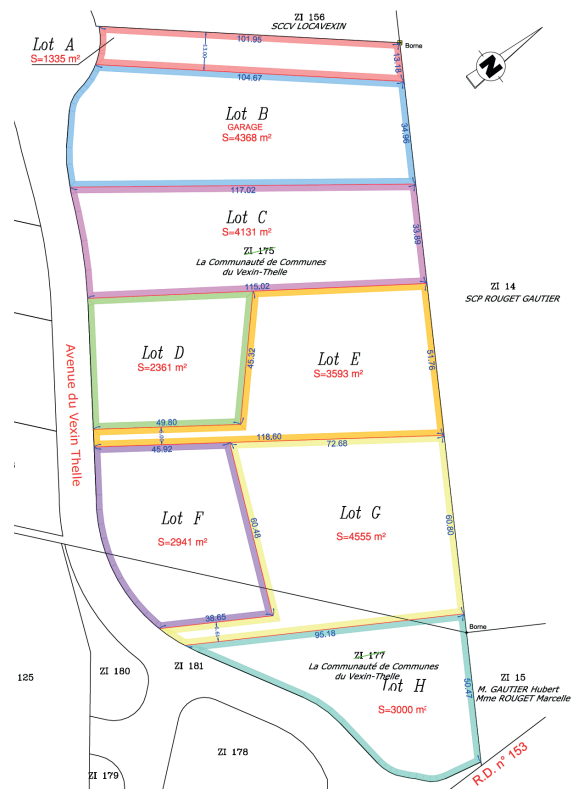
- ▶ Plus de 200 visiteurs lors du Forum de l'Emploi et de la Formation.
- ▶ Organisation de 3 marchés saisonniers sur 3 communes du territoire.
- ▶ 2^{ème} édition de l'afterwork des entrepreneurs avec plus de 40 entreprises du territoire.

TERRAINS ET LOCAUX

- ▶ Acquisition d'un terrain par Les Jardins de Louna Vente de 2 584 m² pour 41 344€.
- ▶ 2 promesses de ventes :
 - Self Béton : 2 476 m²
 - BD Créations : 5 954 m²
- ▶ Acquisition de près de 25 000 m² de terrains supplémentaires, soit 7 parcelles qui pourront accueillir de nouveaux entrepreneurs sur la zone économiques à Chaumont-en-Vexin.

PARTENARIATS

- ▶ Signatures de deux conventions avec :
 - la CCI Hauts-de-France
 - Initiative Oise Ouest
- ▶ Participation de la CCVT au challenge mobilité organisé par la CCI Hauts-de-France qui vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.



CULTURE

LE CONTRAT CULTURE RURALITÉ

Depuis 5 années maintenant, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle adhère au Contrat Culture-Ruralité. Ce dispositif d'une durée de trois ans renouvelables, a pour but de favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants en milieu rural, éloignés des structures culturelles.



La DRAC aide financièrement la Communauté de Communes du Vexin-Thelle afin d'organiser des rencontres entre artistes et habitants, de proposer des temps de pratique et de présence artistique sur le territoire. Les partenaires signataires de ce Contrat Culture Ruralité sont La Communauté de Communes du Vexin-Thelle, la DRAC Hauts-de-France (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'Académie d'Amiens (Éducation Nationale).

- ▶ 2 spectacles scolaires en partenariat avec le Festival Kidanse.
- ▶ 7 établissements scolaires ont bénéficié d'actions culturelles.

LE PARTENARIAT AVEC LE THÉÂTRE DU BEAUVAISIS

Les arts vivants au plus proche des habitants, c'est le but du partenariat culturel de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle avec le Théâtre du Beauvaisis – Scène nationale. Le Théâtre du Beauvaisis offre une programmation pluridisciplinaire s'adressant à tous les publics dès la petite enfance. Une partie de la programmation est décentralisée afin de s'adresser à tous les habitants du Grand Beauvaisis, notamment en milieu rural : les itinérances en Pays de l'Oise. Le soutien à la création contemporaine et l'éducation artistique et culturelle sont au cœur du projet.

La Communauté de Communes de Vexin-Thelle a engagé une programmation culturelle sur son territoire en offrant à ses habitants des spectacles dans un lieu dédié au théâtre et en soutenant la diffusion de spectacles dans quelques villages de son territoire.

- ▶ 11 spectacles en partenariat avec le TDB, dont 5 en itinérance en Pays de l'Oise.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATION CULTURELLES

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle accompagne les associations culturelles dans la mise en œuvre de leurs projets et leur apporte un soutien financier.

En 2023, ce sont :

- ▶ 10 associations culturelles qui ont été subventionnées à hauteur de 16 000€.
- ▶ 193 billets vendus pour 5 concerts Festival du Vexin que nous avons accueilli sur notre territoire.

SPORT

LE SPORT À L'ÉCOLE

En partenariat avec l'inspection académique et les associations locales, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle favorise la mise en place des activités sportives en milieu scolaire (primaire, cycle 2 et 3 et collège) par son soutien financier et par son suivi administratif.

Aujourd'hui, les élèves peuvent découvrir 5 disciplines :

- ▶ Golf : 8 classes se sont déplacées sur site en mai/juin 2023 sur des journées d'initiation et 2 classes ont bénéficiées de l'activité à l'école sur la même période.
- ▶ Escrime : 22 classes ont pu bénéficier d'une intervention dans les écoles.
- ▶ Tennis : 48 classes.
- ▶ Natation : 34 classes.
- ▶ Football : 41 classes.

3 000

PARTICIPANTS

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS & TRAVAUX

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle compte actuellement 5 équipements sportifs intercommunaux : les gymnases Guy de Maupassant et Saint-Exupéry, la Plaine des Sports du Vexin-Thelle, le pôle tennistique à Tourly et le centre aquatique AquaVexin.

Grâce la construction du futur lycée, la CCVT élabore un projet de création d'un complexe sportif.

Des travaux de mise en conformité et de sécurité ont été réalisés sur les terrains de loisir et annexe à Chaumont-en-Vexin.

LES MANIFESTATIONS

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle propose de nombreux événements permettant à ses administrés de se rassembler autour d'instant conviviaux.

En 2023 :

- ▶ Organisation de la 3^{ème} édition du Village Olympique avec les associations du territoire : mini olympiades le matin avec 4 classes (100 élèves) et village olympique l'après-midi avec les associations du territoire.
- ▶ 43 adolescents ont participé à la 13^{ème} édition de la semaine Tous Sains.
- ▶ Mise en place des navettes pour la 6^{ème} édition du Royal Jump : plus de 2 500 personnes transportées.



COMMUNICATION

LE GRAPHISME

2023 a été l'année de la modernité et du changement quant au graphisme des créations de la collectivité :

- ▶ 150 PDF créés
- ▶ Mise en place d'une identité graphique et d'une charte communication interne

LE SITE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

SITE WEB

La Collectivité a travaillé en collaboration avec un prestataire externe pour la création d'un nouveau site internet. Après une longue phase de conception, le nouveau site internet a enfin été mis en ligne en avril 2022. En 2023, l'administration du site a été effectuée de manière régulière par le service.

Afin de respecter la nouvelle réforme concernant la publicité des actes des collectivités, le service communication de la CCVT a créé et mis en ligne un site internet dédié au Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion du Centre Nautique du Vexin-Thelle (SMCNV) : smcnv.fr.

RÉSEAUX SOCIAUX

La communication via les réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn et PanneauPocket, s'est accrue. Cela s'explique notamment par la forte demande des associations et communes du territoire de relayer leurs événements.

197

PUBLICATIONS
FACEBOOK

31

PUBLICATIONS
LINKEDIN

1

PLATEFORME
PANNEAUPOCKET

LA RÉDACTION

- ▶ 4 Vexinfo
- ▶ 3 communiqués de presse

LA COMMUNICATION INTERNE

La communication interne au sein d'une collectivité favorise la cohésion d'équipe, le travail en transversalité ainsi que le bien-être au travail. C'est pourquoi le service communication a développé plusieurs moyens pour atteindre cet objectif :

- ▶ Conception d'une lettre interne afin d'informer les agents des actualités internes
- ▶ Organisation de temps conviviaux
- ▶ Établissement d'un projet de cohésion interne

Cette mission a été déléguée au service des ressources humaines fin 2023.

L'ÉVÈNEMENTIEL

La CCVT a souhaité développer l'aspect évènementiel de sa structure. C'est via le service communication que ce développement s'effectue. En 2022 et 2023, ont été créées plusieurs actions pour la cause nationale d'Octobre Rose.



LES NOUVEAUTÉS

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE SMCNV

Depuis 2023, le SMCNV dispose d'un site internet. Avec la réforme sur la publicité des actes, vous retrouverez l'ensemble des procès verbaux de séances, les listes des délibérations et délibérations ainsi que l'ensemble des informations concernant le Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion du Centre Nautique du Vexin-Thelle.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Des travaux d'extension et de modernisation ont été réalisés en 2023. Ces aménagements concernant les équipements techniques, les vestiaires collectifs, la zone bien-être et les aménagements extérieurs améliorent le fonctionnement du complexe, grâce notamment au :

- ▶ Le renforcement de l'apprentissage de la natation, notamment pendant les vacances scolaires, mais aussi pour l'apprentissage des adultes et l'activité bébés nageurs.
- ▶ Le développement de l'espace bien-être/santé.
- ▶ La création d'une véritable offre en extérieur avec un bassin nordique mixte et la construction de nouveaux équipements majeurs.
- ▶ L'agrandissement des vestiaires collectifs permettant d'accroître l'accès aux espaces «groupes».

Environ 3,6 millions d'euros ont été investis dans ces travaux et aménagements qui placent l'équipement dans une forme de modernité pour le territoire.

LES CHIFFRES CLÉS

115 474

ENTRÉES

633

ABONNEMENTS
VENDUS

61

ACTIVITÉS PAR
SEMAINE

326

PASS NATATION
ENFANTS

+ 232

NOUVEAUX
CLIENTS ABONNÉS

626 250 €

DE CONTRI-
BUTION DE LA CCVT



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



6, rue Bertinot Juel
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
www.vexinthelle.fr

Boubiers	Lavilleterte
Bouconvillers	Le Mesnil Théribus
Boury-en-Vexin	Liancourt-Saint-Pierre
Boutencourt	Lierville
Chambors	Loconville
Chaumont-en-Vexin	Monneville
Courcelles-lès-Gisors	Montagny-en-Vexin
Delincourt	Montjavoult
Enencourt-Léage	Parnes
Eragny-sur-Epte	Porcheux
Fay-les-Étangs	Reilly
Fleury	Senots
Fresnes l'Éguillon	Serans
Hadancourt-le-Haut-Clocher	Thibivillers
Jaméricourt	Tourly
Jouy-sous-Thelle	Trie-Château
La Corne en Vexin	Trie-la-Ville
La Houssoye	Vaudancourt
Lattainville	